

Collectif des ONGDH de la RDC

COMMUNIQUE DE PRESSE

Attaques contre les paroisses catholiques et la brutalité policière

Kinshasa, le 16 février 2012.

Les Organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme (ONGDH) dénoncent les attaques contre les paroisses de l'église catholique et la brutalité policière.

Ce 16 février 2012, Les ONGDH ont observé la marche pacifique des chrétiens organisée par le Conseil de l'Apostolat des Laïcs Catholiques Congolais (CALCC) à travers la ville de Kinshasa pour commémorer le vingtième anniversaire du massacre des chrétiens et croyants du 16 février 1992, aussi réclamer la justice et la vérité des urnes et la démission du bureau de la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI).

Tôt le matin les ONGDH ont observé une présence policière aux alentours de certaines paroisses et une circulation des véhicules anti-émeute avec à leur bord des policiers lourdement armés.

Au cours de la marche pacifique, les chrétiens accompagnés de leurs clergés dont certains étaient en soutane blanche portant des bibles, chapelets, crucifix, statuette de Marie et autres images sacrées, priaient et chantaient des cantiques religieux.

Les ONGDH ont observé des attaques contre les paroisses catholiques à divers endroits de la ville de Kinshasa. A titre illustratif :

- À la paroisse Saint Joseph de Matonge dans la commune de Kalamu, les chrétiens scandant des cantiques étaient rejoints par les marcheurs venant de la paroisse Sainte Marie Goretti de KAUKA aux environs de 8 heures. Vers 8 heures 40, la Police Nationale Congolaise (PNC) s'est mise à lancer intensément des bombes à gaz lacrymogène dans l'enceinte de ladite paroisse ;
- À la paroisse Saint Raphaël, sur le Boulevard LUMUMBA, dans la commune de LIMETE, le judoka Munshi alias « Chaleur », de la Ligue des jeunes du PPRD, à la tête d'un groupe des jeunes armés des machettes, menaçait d'entrer dans l'enceinte pour s'attaquer aux chrétiens ;

- À la paroisse Saint Gabriel à Yolo sud dans la commune de Kalamu, les policiers ont lancé des bombes à gaz lacrymogène pour disperser les chrétiens qui étaient dans l'enceinte de la paroisse ;
- A La paroisse Saint Kizito au quartier Kingabwa ; quatre camions lance-eau, deux grands camions transportant les policiers ont encerclé l'église empêchant le mouvement des chrétiens ;
- A la paroisse Saint Dominique de Limete, les policiers ont jeté des bombes à gaz lacrymogènes dans l'enceinte.

La brutalité sur les personnes a été observée dans tous les points de départ de la marche.

- A la Paroisse Saint Joseph de Matonge, des femmes ont été frappées dans tous les alentours de la paroisse. Le bureau des Amis de Nelson Mandela pour les Droits humains a été violé par des policiers à la recherche des marcheurs. Plusieurs personnes ont été arrêtées dont les Abbés Placide Okalema, Bernard Mimbayi, Leon Matiti ainsi que deux religieuses ;
- Le Curé de la Paroisse Saint Raphaël et les chrétiens qui se trouvaient sur l'avenue de l'Université, ont été brutalisés et repoussés dans l'enceinte de leur paroisse par les agents de la PNC ;
- A la paroisse Saint Dominique de la 13^{ème} rue de la Commune de Limete résidentielle, les chrétiens ont été brutalisés, arrêtés et amenés dans la Jeep 02 0076 de la légion PIR commandée par le Colonel Elvis. Il s'agit notamment de : Madame Suzi, messieurs Paul Kitenge, Bilomba François et Constant Kangudi ;
- Sur l'avenue Kimwenza à Yolo-Sud dans la commune de Kalamu, la PNC s'attaquait à tout passant. M. Robert Ilunga Numbi, Directeur Exécutif de l'ONG Amis de Nelson Mandela pour les Droits humains (ANMDH) a été brutalisé et son téléphone extorqué ;
- A Saint Benoît au quartier Lemba 9, pendant que les chrétiens sortaient de la paroisse, la police a lancé des bombes à gaz lacrymogènes.

Les ONGDH condamnent fermement tous les actes de violence, brutalité, arrestations arbitraires commis par les éléments de la PNC.

Les ONGDH estiment que les éléments de la PNC devraient protéger la population conformément aux prescrits de la constitution garantissant les libertés fondamentales, notamment le droit d'exprimer son opinion sur la gestion de la chose

publique, le droit de manifester publiquement et le droit de demander à ce que sa cause soit entendue.

Les ONGDH font leur, les revendications des croyants et demandent à ce que la leur cause soit entendue, notamment : la démission des dirigeants de la CENI et le rétablissement de la vérité des urnes.

Enfin, les ONGDH recommandent à ce que toutes les personnes arrêtées soient immédiatement relâchées sans condition.

Fait à Kinshasa, le 16 février 2012

Les ONGDH

Action contre l'Impunité pour les Droits humains (ACIDH)

ANGES DU CIEL

Amis de Nelson Mandela pour les Droits Humains (ANMDH),

Association Africaine de défense des Droits humains (ASADHO)

CODHOD

LIGUE DES ELECTEURS

Observatoire des Droits humains (OCDH)

Œuvre Sociale pour les Développement (OSD)

Reseau d'Education Civique du Congo (RECIC)

TOGES NOIRES

Voix des Sans Voix (VSV)